

FINDEV CANADA – RÉSUMÉ DE LA TRANSACTION

Alitheia

Le présent document fournit un résumé de la transaction de FinDev Canada, dont un sommaire des retombées attendues sur le développement, des résultats de l'évaluation des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), des risques potentiels repérés et des mesures d'atténuation connexes à mettre en œuvre.



Description de la transaction

Le Fonds Alitheia IDF (l'« AIF » ou le « Fonds ») est une coentreprise entre Alitheia Capital (Nigeria) et IDF Capital (Afrique du Sud). Soucieux des enjeux d'égalité des genres, ce fonds de capital-investissement repère, finance et fait croître des PME dirigées par des équipes inclusives pour leur permettre de solidifier leur rendement financier et d'avoir un impact social concret sur les populations africaines. Ses investissements visent des secteurs où la présence des femmes est importante, qu'elles soient entrepreneures, productrices, distributrices ou consommatrices, notamment ceux de l'agroentreprise, des biens de consommation, de la création et des services financiers. Il est prévu que l'AIF soutienne une douzaine de PME à forte croissance qui présentent un potentiel d'expansion régionale et panrégionale.

Renseignements sur la transaction

FONDS ENVISAGÉ	Fonds Alitheia IDF
DOMICILE DE LA CONSTITUTION EN SOCIÉTÉ	Maurice
DOMICILE DES ACTIVITÉS	Nigeria et Afrique du Sud
DURÉE DU FINANCEMENT	10 ans, avec possibilité de deux prorogations d'un an
SECTEURS	i) Agroentreprise ii) Biens et services de consommation iii) Services essentiels iv) Secteur de la création v) Services financiers
CATÉGORIE DE TRANSACTION SELON LES NORMES DE PERFORMANCE DE L'IFC	Catégorie C
PRODUIT FINANCIER	Placement dans des fonds
TAILLE TOTALE DU PROJET	53,2 M USD
PARTICIPATION DE FINDEV CANADA	7,5 M USD
DATE DE DIVULGATION DE LA TRANSACTION	2019-05-13
DATE DE CONCLUSION DE LA TRANSACTION	2019-12-02
DATE DE PUBLICATION DU RÉSUMÉ DE LA TRANSACTION	À déterminer
ADMISSIBILITÉ AU DÉFI 2X	Oui

Sommaire des impacts attendus sur le développement

Au chapitre des impacts sur le développement, la proposition de valeur de l'AIF consiste principalement à adopter une approche d'investissement intégrant une optique de genre pour aider les PME à forte croissance d'Afrique subsaharienne à renforcer le pouvoir économique et financier des femmes. À long terme, le Fonds vise à « susciter des progrès économiques et sociaux systémiques par le renforcement du pouvoir économique des femmes » en investissant dans un portefeuille diversifié d'entreprises qui sont détenues ou dirigées par des femmes ou qui les servent.



DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS :

- **Favoriser la croissance des PME :** La raison d'être du Fonds est d'investir dans des entreprises détenues ou gérées localement. Même si, sur les marchés émergents, les PME sont à l'origine de 80 % des emplois créés, elles peinent toujours à se développer par manque de moyens financiers. D'ici 2023, il est prévu que l'AIF investisse dans 12 PME en plein essor dans les secteurs présentant un fort potentiel de création d'emplois et de valeur économique ajoutée, et où la présence des femmes est prépondérante, qu'elles soient entrepreneures, dirigeantes, travailleuses ou consommatrices. Parmi ces secteurs, on compte ceux de l'agroentreprise, des biens de consommation et des services essentiels.
- **Miser sur des emplois de qualité :** D'ici 2029, on estime que les bénéficiaires des investissements de l'AIF auront créé un nombre important d'emplois permanents de qualité et généré une valeur économique ajoutée directe manifeste en impôts, salaires et profits. En outre, les entreprises du portefeuille du Fonds devraient participer à la création d'emplois et à la valeur économique indirecte par l'intermédiaire de leur chaîne d'approvisionnement locale.



RENFORCEMENT DU POUVOIR ÉCONOMIQUE DES FEMMES :

Côté gestion, le Fonds est entièrement administré par des femmes et la composition de ses équipes est majoritairement féminine, tout comme celle du comité de placement.

Quant à son portefeuille, au moins la moitié des entreprises qui le composent sont détenues ou dirigées par des femmes. De surcroît, l'AIF s'est engagé à investir dans des PME qui respectent ses critères ainsi qu'à les épauler pour leur permettre d'augmenter le nombre de femmes leaders, gestionnaires et employées.

Par ailleurs, les secteurs des biens de consommation et des services essentiels, tous deux prioritaires pour l'AIF, offrent de bonnes perspectives d'emploi aux femmes, notamment au niveau de la direction. Ce sont en effet près de 30 % des PME bénéficiant du financement de l'AIF qui compteront au moins 50 % de femmes cadres, ou qui auront une stratégie concrète pour y arriver, et plus de 400 femmes y trouveront un emploi de qualité. Plus particulièrement, les entreprises du secteur de l'agroentreprise créeront 5 000 emplois indirects pour les femmes en utilisant une chaîne d'approvisionnement inclusive.

En ce qui concerne les entreprises du secteur des services essentiels financées par le Fonds, on s'attend à ce qu'elles permettent à au moins 100 000 femmes d'accéder à ce type de services et à des outils d'autonomisation, comme les services financiers et l'éducation

Théorie du changement de FinDev Canada encadrant son investissement dans l'AIF



Sommaire de l'évaluation environnementale et sociale et des mesures d'atténuation des risques connexes

Les impacts et les risques environnementaux et sociaux les plus notables de la transaction sont principalement associés à ceux des projets financés par le Fonds. Par conséquent, FinDev Canada a axé son évaluation environnementale et sociale sur le système de gestion environnementale et sociale (SGES) relativement au portefeuille du Fonds, c'est-à-dire les moyens que le Fonds entend prendre pour évaluer et gérer les incidences environnementales et sociales associées à ses investissements.

Plus largement, les retombées environnementales et sociales des secteurs dans lesquels le Fonds va investir (agroalimentaire et biens et services de consommation) pourraient toucher la biodiversité, la consommation d'eau, la pollution, la gestion des déchets et la main-d'œuvre. À l'heure actuelle, il n'est pas possible de déterminer les répercussions locales de chaque investissement.

Le principal facteur de réduction des risques que le Fonds a mis en place est le SGES, qui exige le respect de normes internationales (par exemple, des Normes de performance de la SFI), ce qui garantit que les principaux risques environnementaux et sociaux sont pris en compte dans le processus d'évaluation des investissements et dans l'application de mesures d'atténuation. FinDev Canada surveillera l'application du SGES de près.